

DOCUMENTS DE REFERENCE

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant.

Compétence : Apprécier l'état clinique d'une personne.

- *Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne*
- *Observer les modifications de ces états et les écarts dans la mesure des paramètres*
- *Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réaliser des courbes de surveillance.*

Code de la Santé Publique, articles R.4311-3, R.4311-4 à R.4311-5 (alinéa 19) relatifs à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière.

DESTINATAIRES

Les aides-soignants titulaires du D. P. A. S. ou CAFAS (Diplômes antérieurs à octobre 2005) ou du D. E. A. S.

Les personnes en situation de handicap doivent se rapprocher du secrétariat de l'IFAS pour envisager les modalités d'adaptation de la formation.

OBJECTIFS

- *Actualiser les connaissances théoriques concernant les paramètres vitaux : tension artérielle, température, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire et saturation pulsée en oxygène*
- *Apprendre les méthodes et les techniques de mesure de la pression artérielle : tensiomètre manuel, électronique*
- *Assurer la traçabilité des paramètres vitaux*
- *Identifier les anomalies, les signes de détresse et alerter en fonction du degré d'urgence*

DURÉE

Formation théorique et pratique : **7 heures**

De 9h00 à 16h30

CONTENU ET VALIDATION DE LA FORMATION

Formation théorique et pratique

- *Notion de responsabilité,*
- *Vocabulaire en lien avec les paramètres vitaux*
- *Rappels sur l'anatomie physiologie de l'appareil circulatoire, respiratoire et la thermorégulation*
- *Ateliers pratiques*
- *Transcription des paramètres vitaux*
- *Nettoyage et entretien du matériel utilisé,*
- *Transmissions.*

VALIDATION DE LA PRATIQUE

En salle de travaux pratiques : réaliser, situer le résultat dans le contexte de prise en charge et transcrire les données de plusieurs mesures de pression artérielle sous le contrôle d'un infirmier diplômé d'Etat ou d'un Cadre Formateur.

L'Institut de Formation délivrera l'attestation à l'issue de cette formation

LIEU

Institut de Formation d'Aide-soignant
Sud Gironde.
Possibilité de déplacement
au sein des établissements

INTERVENANTS

Formateurs de l'Institut de Formation :

Madame Céline SCHIRO
et
Madame Marielle RÉAUT

TARIFS

Pour un groupe de huit personnes minimum,
maximum douze personnes :

160.00€ par personne.
Repas inclus

CALENDRIER 2020-2021

Session 1
Mardi 24 novembre 2020

Session 2
Mardi 8 juin 2021

INSCRIPTIONS

Groupe de douze personnes maximum

Fournir la photocopie du diplôme
(DPAS, CAFAS ou DEAS).

Inscription auprès du secrétariat
de l'Institut de Formation

Coordonnées
Secrétariat IFAS

05.56.61.52.12

ifas@ch-sudgironde.fr

Place St Michel
BP 90055
33192 La Réole

05.56.61.53.23

SPE/IFAS/COM/DOC001_3A



FORMATION MESURES DES PARAMETRES VITAUX



Institut de Formation des Aides Soignants